



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question écrite n° 85654

Texte de la question

M. Patrick Roy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le désengagement alarmant de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) en matière de prise en charge des personnes âgées. Au regard de l'augmentation des besoins liés au vieillissement de la population française, et alors que les discours du Gouvernement appellent à la mobilisation nationale en faveur des personnes âgées, notamment par la mise en place d'une journée de solidarité imposée, on peut en effet regretter l'insuffisance patente de l'implication financière de la CNAV en la matière. Les centres communaux d'action sociale gestionnaires d'un service d'aide à domicile rencontrent d'importantes difficultés de fonctionnement, en raison de la stabilisation voire de la diminution des moyens affectés par la CNAV au soutien à domicile, alors qu'ils devraient être en hausse pour tenir compte du contexte démographique. Par ailleurs, le gel des crédits relatifs à la médicalisation des établissements d'accueil pour personnes âgées et à la création de nouvelles structures interdit la prise en charge effective de nombreuses personnes âgées dépendantes. Ainsi, dans le département du Nord, les besoins supplémentaires, estimés à plus de 2 000 places, ne peuvent être satisfaits, faute de financement. Dans ces conditions, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend intervenir afin d'assurer l'engagement, à la hauteur des besoins, de la part de l'État et de la CNAV en faveur de l'aide à domicile et de l'accueil médicalisé des personnes âgées dépendantes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85654

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1483